



COMITE DE PILOTAGE
SITES NATURA 2000 FR 9410109 et FR 9400603
AIGUILLES DE BAVELLA et RIVIERE DE LA SOLENZARA
19 décembre 2018 à Sari-Solenzara

Compte-rendu

Présents :

| NOM | Prénom | Organisme représenté | NOM | Prénom | Organisme représenté |
|-----------------|------------|--|-------------|-------------|------------------------|
| TOMA | Jean | Président Copil Maire de Sari-Solenzara | BALESI | Roselyne | Maire de Quenza |
| BACONNAIS-ROSEZ | Audrey | Sous-Préfète | MARCELLESI | Pierre | Président CCAR |
| LEENHARD | Michel | CENC | PIETRI | Corinne | OEC |
| ROCCA SERRA | Jean-Paul | Elu CCAR | SANGES | Véronique | CCAR OTI Alta Rocca |
| MONDOLONI | Stevan | PNRC | DANIEL | Gwennaëlle | CENC |
| PERALDI | Pauline | PNRC | FAGGIANELLI | Joseph | Fédération de Pêche |
| MELCHERS | Christophe | SNAM Corse | ALBERTINI | Pierre-Jean | OEC |
| MICHEL | Julie | SNAM Corse | LECCIA | Sébastien | OEC |
| MURACCIOLE | Stéphane | ONF | DANIEL | Gwennaëlle | CENC |
| SANCHIS | Frédéric | ONCFS | BARREL | Maud | DREAL |
| TORRE | Fabrice | DREAL | CHARRIER | Jessica | CCAR |
| RIFFARD | Olivier | Collectivité de Corse | GRISONI | Sauveur | UCPANP |
| QUILICI | Jean-Paul | Conseiller Municipal Sari-Solenzara | DURET | Jean-Yves | CdC Sapeur forestier |
| CONSTANZO | Mathias | ONF | MORETTI | Jean-Louis | ATC |

Excusés : Groupe Chiroptère de Corse.

Jean Toma, Maire de Sari-Solenzara et Président du Copil, ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour qui sera suivi.

1. Animation des trois docob

Pierre Marcellesi, Président de la Communauté de Communes de l'Alta Rocca (CCAR), rappelle que cette dernière est en charge de l'animation du DOCOB du « Plateau du Coscione et massif de l'Incudine » depuis juillet 2012, puis de ceux de la « Rivière de la Solenzara » et des « Aiguilles de

Bavella » depuis mars 2018. Le Conseil Communautaire a décidé d'engager une animation commune de ces trois documents d'objectifs avec le recrutement d'une chargée de mission. Cette dernière, Jessica Charrier, précise que ce choix va permettre de planifier les actions cohérentes et de mutualiser les moyens à l'échelle de l'ensemble de ce territoire Cuscionu-Asinao-Tova-Bavela-Solenzara sur les problématiques qui n'ont pas les frontières du découpage administratif des sites Natura 2000, notamment pour les rapaces et les grands ongulés (Mouflon et Cerf).

Pierre Marcellesi ajoute que la CCAR va s'appuyer sur son expérience sur le Cuscionu en orientant sa politique vers des règles de bonne conduite visant les activités humaines afin de préserver le patrimoine naturel exceptionnel du territoire.

[Fabrice TORRE, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement \(DREAL\) précise que actuellement l'animation du « Plateau du Coscione et massif de l'Incudine » n'est plus active dans l'attente d'une prise de décision concernant la gouvernance de ce site.](#)

[Audrey BACONNAIS-ROSEZ, sous préfète de Sartène, confirme la recherche d'une solution de portage pour ce dernier site.](#)

2. Le gypaète barbu

Les agents du Parc naturel Régional de Corse (PNRC) qui devaient faire un point sur la situation du Gypaète et les perspectives préfèrent intervenir sur ce sujet lors des discussions sur le programme d'action et les fiches action des points 4 et 5 de l'ordre du jour.

3. Le mouflon de Corse

Après avoir retracé l'origine et l'histoire de l'espèce sur l'île, Frédéric Sanchis, technicien à l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, fait le point sur les connaissances, les suivis, l'état des populations et l'évolution statutaire de l'espèce en « espèce protégée ». Il alarme sur la situation actuelle de la population de Bavella et dresse un inventaire argumenté des facteurs pouvant expliquer cette tendance à l'extinction :

- La ressource alimentaire (tendance évolutive des milieux ouverts) => impact de la disponibilité sur la reproduction.
- La compétition inter-spécifique (alimentation, occupation de l'espace, transmission de pathologies et hybridation) => effets induits sur valeur sélective.
- Le facteur thermique (réchauffement climatique, deux stratégies d'estive) => baisse de la ressource alimentaire, augmentation de la mortalité juvénile, risque d'explosion parasitaire.
- Le dérangement (évitement et adaptation) => impact potentiel sur la valeur sélective.
- La destruction (augmentation d'actes de braconnage dans le secteur de Bavella).
- La prédation par le renard lorsque les densités sont importantes.

Frédéric Sanchis conclue sur les axes d'actions qu'il faut développer afin d'enrayer ce processus : maintien des zones ouvertes et ouverture de milieux, limiter la compétition inter-spécifique sur les zones de présence, limiter le dérangement, renfort des missions de lutte contre le braconnage, étude sur le régime alimentaire, mise en évidence des facteurs influençant le succès reproducteur.

Pauline Peraldi, responsable du pôle « Patrimoine naturel » au PNRC, ajoute que dans l'enclos d'élevage de Quenza, les animaux, dans les conditions idéales (ressource alimentaire et abri de la prédation) présentent de très bons succès de reproduction et de survie. Les problèmes observés sur la population *in natura* ne semblent pas liés à un facteur génétique, puisque les animaux de l'enclos sont issus de cette population.

Jean Toma évoque le secteur de Tova comme zone d'estive ancestrale, sur laquelle il est souhaité de réinstaller un troupeau de petits ruminants. Frédéric Sanchis précise que les zones ouvertes sont réduites et qu'il y aura concurrence ce qui peut potentiellement être préjudiciable aux mouflons. Il est ajouté que le projet d'aménagement du secteur de Tova prévoit d'ouvrir le milieu ce qui pourra être bénéfique à la fois pour les troupeaux domestiques et les mouflons.

Jean-Paul Quilici, Guide de canyon et de Haute Montagne et Conseiller municipal à Sari-Solenzara, s'interroge sur le dérangement réel des randonneurs sur les mouflons puisque sur des zones fréquentées comme à Tova et Paliri, il y a très souvent des animaux.

Michel Leenhardt, administrateur au Conservatoire d'Espaces Naturels de Corse, souhaiterait connaître l'effectif de la population de Bavella. Frédéric Sanchis précise qu'il ne s'agit pas de dénombrer la population de façon exhaustive mais de suivre des indicateurs, comme la taille des groupes, le nombre d'animaux observés selon un protocole identique d'une année sur l'autre et l'indice de reproduction, qui apportent des tendances démographiques.

4. Actualisation des docob

Jessica Charrier présente des pistes d'intervention afin d'actualiser les Docob, avec notamment la proposition de création de 6 nouvelles fiches action ciblant les enjeux de préservation d'habitat et d'espèces actuellement prioritaires sur la ZPS et sur la ZSC, c'est-à-dire le mouflon, le gypaète et les milieux aquatiques. La chargée de mission précise que leur proposition a été réfléchi en concertation avec les référents des espèces ciblées (pour les 3 premières : ONCFS et PNRC) et les référents des activités de canyon, les élus et un appui scientifique de l'Université de Corse, Antoine Orsini, (pour la C10). Les deux dernières fiches action ont été pensées avec les élus du territoire.

Quelques modifications d'intitulés ont été émises :

| | |
|------|---|
| A5 | Faire en sorte qu'un programme de conservation sur la population de Mouflon de Corse dite de Bavella soit rédigé et mis en œuvre |
| Obj. | Enrayer la dynamique d'extinction de la population de Mouflon de Bavella |

| | |
|------|---|
| A17 | Assurer le suivi du Gypaète barbu afin d'observer une éventuelle réinstallation et identifier le(s) facteur(s) limitant(s) |
| Obj. | Anticiper le retour du Gypaète sur le site |

| | |
|----|---|
| B7 | Etudier le régime alimentaire du Mouflon de Corse et identifier les zones susceptibles |
|----|---|

| | |
|------|---|
| | d'être améliorées |
| Obj. | Connaître le régime alimentaire du Mouflon sur Bavella et augmenter la ressource alimentaire |

| | |
|------|--|
| C10 | Réfléchir autour de la régulation de la fréquentation estivale de la rivière et de ses affluents afin de limiter les impacts sur le patrimoine naturel |
| Obj. | Limiter les impacts sur le milieu aquatique et sur les milieux naturels traversés pour y accéder |

| | |
|------|--|
| D6 | Assurer une présence permanente sur le site pour les missions de veille, de surveillance et, de suivis, de communication et de sensibilisation (éco-gardes) |
| Obj. | Surveillance quotidienne du site et sensibilisation sur la bonne conduite à suivre pour limiter l'impact sur le patrimoine naturel |

| | |
|------|---|
| E2 | Mettre en place une instance de concertation avec les propriétaires privés et publics pour la gestion des zones dont le patrimoine naturel est impacté par les activités humaines |
| Obj. | Faciliter la mise en place de mesures correctives afin de limiter l'impact sur le patrimoine naturel sur le foncier compliqué |

Une première proposition de contenu de ces fiches action a été envoyée à l'ensemble des membres du Copil (cf diapo 7, 8 et 9 de « présentation du 19/12/2018 »). Des groupes de travail devront permettre de finaliser leur rédaction et de les valider en Copil afin qu'elles soient rapidement exécutables.

5. Programme d'action 2019-2020

Jessica Charrier rappelle qu'il a été envoyé à l'ensemble des membres du Copil un tableau présentant un programme d'action pour 2019 et 2020 (cf tableau « présentation du 19/12/2018 » joint).

Fabrice Torre, précise qu'il faudra prévoir des groupes de travail thématiques pour la mise en œuvre de certaines fiches action. Jessica Charrier garantit que cette méthode de travail sera ajoutée dans ce programme d'action. Elle assure également que ce programme d'action n'est qu'une retranscription du Docob (lui-même validé par le Copil en 2015 et par arrêté préfectoral). Cette retranscription a été élaborée en concertation avec les différents référents des espèces concernées par des réunions, échanges téléphoniques et mails (durant l'automne 2018), comme il a été constaté lors des échanges et entretiens réalisés avec les services de la DREAL pour la préparation de cette réunion de Copil. Seules les 6 nouvelles fiches action proposées dans le point précédent sont en supplément du Docob.

Après intégration de ces dernières remarques, une proposition de programmation d'action sera proposée à validation avec le CR de cette réunion de Copil afin que la structure animatrice du Docob puisse rapidement faire les demandes de financements des actions prioritaires pour 2019 et 2020.

[La DREAL indique que le Plan de Développement Rural de la Corse \(PDRC\) inclus des aides pour la restauration des milieux naturels qui pourront être mobilisées dans le prochain programme d'actions.](#)

6. Questions diverses

6.1. Réserve Naturelle de Corse

Pierre-Jean Albertini, Office de l'Environnement de Corse (OEC), annonce que projet de création de Réserve Naturelle de Corse porté par les élus sur le territoire du site voisin dit « du Cuscionu » est en cours d'instruction par les services de l'OEC. Ce dossier fait partie des priorités d'instruction. L'extension de ce projet sur le secteur de Bavella est également une priorité.

Un travail sur le foncier va être réalisé et une proposition de périmètre intégrant Bavella va être présentée en 2019.

Pierre-Jean Albertini précise qu'il faut une délibération des communes et donc que chacun restera souverain de son territoire pour le choix d'intégrer cette réserve ou pas jusqu'à la fin de la procédure d'instruction.

6.2. Etude du régime alimentaire du Cerf de Corse

Pauline Peraldi propose de supprimer la fiche action prévue sur l'atteinte au peuplement forestier par le Cerf (A8) et de la remplacer par une étude du régime alimentaire du Cerf au même titre que celle du Mouflon en B7 par le prélèvement des fèces et l'analyse génétique de leur contenu.

Monsieur Toma remercie l'ensemble des participants et déclare la fin de séance à 16h45.